REPUBLIQUE FRANCAISE ——— Liberté – Egalité – Fraternité

ELECTIONS LEGISLATIVES – MARS 1978
4e CIRCONSCRIPTION DU VAR

DOCTEUR A. PAECHT

UNION DE LA MAJORITE

SOUTIEN AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE



On reconnait de gauche à droite, au premier plan : Madame Nicole PASQUIER, secrétaire d'Etat au travail féminin ; Louis COLOMBANI, Conseiller municipal délégué de Maurice ARRECKX et suppléant dans la 4e circonscription ; le docteur PAECHT, candidat titulaire et conseiller général de La Seyne sud – Saint-Mandrier.

DIMANCHE 19 MARS 1978, vous aurez un choix fondamental à faire, et vous pourrez vous exprimer clairement. Vous aurez à vous prononcer, soit pour une candidate représentant le Parti Communiste, soit pour un candidat du grand courant libéral.

Vos suffrages nous ayant placé largement en tête des candidats de la Majorité Présidentielle, Marcel BAYLE, candidat du R.P.R. et le Docteur BAPTISTE, Indépendant, se sont désistés pour nous sans aucune réserve, et c'est ensemble, toutes tendances confondues, que nous nous représentons devant vous, afin de reprendre le siège de la 4ème circonscription du VAR à nos adversaires.

Tout au long de la campagne électorale, nous avons avec précision, défini nos objectifs politiques, mais aussi sociaux et économiques.

Je m'adresse donc aussi à tous ceux qui, non engagés dans le débat politique, veulent cependant nous aider en vue de la réalisation de ces objectifs indispensables au bien être de la population de notre région.

Enfin, je voudrais dire aux nombreux électeurs qui, par conviction, auraient voulu tenter l'expérience d'un bouleversement économique basé sur le Programme Commun, que cette entreprise est vouée à l'échec à partir du moment où elle est conduite de manière prépondérante par le Parti Communiste. En effet, celui-ci n'a jamais accepté, et n'accepte toujours pas, la cohabitation et la collaboration franche et loyale avec des partenaires de quelque tendance que ce soit.

Les électeurs non marxistes se reconnaîtront plus volontiers dans le libéralisme que nous proposons et dans l'alternance démocratique que nous souhaitons. Même s'ils ne partagent pas nos idées, ils peuvent nous faire confiance pour le respect total de toutes les libertés et de cela, nous nous portons garants.

Les résultats du 1er tour prouvent que la Majorité des Françaises et des Français refuse les structures collectivistes non adaptées à notre pays.

Le 2ème tour doit nous donner les moyens de la politique de réformes que propose le Président de la République et à laquelle nous souscrivons.

Nous attendons avec confiance votre choix

Docteur A. PAECHT
Conseiller Général du VAR

S.N.I.P./Offset - 63, av. Ortolan - 83000 TOULON - Tél. 41.06.10